



PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 15 février 2025 -TOMBLAINE

Membres du Comité Directeur présents : Président : Matthieu FRATH, Secrétaire Générale : Jocelyne PETIT, Secrétaire Adjointe : Tatiana MOYSES, Trésorier : Patrick KIEFER, Vice-Présidente secteur Alsace : Nadège DELZONGLE, Vice-Président secteur Champagne-Ardenne : Jean-Bernard DUVAL, Hélène DELMOTTE -médecin, Lucie BALAZOT, Gérard BRISSAUD, Jean-Pierre HERVIEU-BERGERON, Jacky SOUDANT, Camille WILLEM-HOELLINGER.

Membres du Comité Directeur excusés : Guy STRAUMANN, Roland LANGAS, Hervé PACIEL

Comités départementaux présents ou représentés : Ardennes (Daniel BOIZET), Aube (Emmanuel MASSON), Marne (Gérard BRISSAUD), Haute-Marne (Philippe DORMONT), Meurthe et Moselle (Pascal BANSEPT), Meuse (Lucien SCHEUER), Moselle (Marie-Pierre PLEIS), Bas-Rhin (Anaïs ROMANET), Haut-Rhin (Fanny GASHY), Vosges (Adeline BLAISON)

Invités :

Julien MEGRET, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc, excusé

Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du CROS Grand-Est, excusé

Franck LEROY, Président du Conseil Général Grand-Est, excusé

Madison SCHEPEERS, Robert BISCHOFF, Jennifer FRANCOIS (Equipe Technique Régionale)

Clubs représentés :

Ardennes : RETHEL SPORTIF TIR A L'ARC, COMPAGNIE CHARLES DE GONZAGUE, LES ARCHERS VRIGNOIS

Aube : LES ARCHERS TROYENS, ARCHERS DU VAL DE BARSE, FOYER DES JEUNES JEAN VILAR, ARCHERS DU TEMPLE, LES ARCHERS DU PÉAGE, LES ARCHERS DES PRÉS DORÉS, LES ARCHERS DE ST BERNARD, ROMILLY SPORTS 10, LES ARCHERS DE L'ÉTOILE, CIE ARC DU CHAOURCOIS, LES ARCHERS BRIENNOIS.

Marne : CIE ARC REIMS, CIE DES ARCHERS VERTUSIENS, 1ERE CIE CHALONS EN CHAMPAGNE, CIE ARC DES VALLONS D'ARGONNE, ARCHERIE DES GOTHES, CLUB EPERNAY TIR A L'ARC, LES ARCHERS DE LA SUIPPE, LES ARCHERS CHALONNAIS, CIE ARC DE FISMES, LES ARCHERS DE MAREUIL SUR AY, BEZANNES TIR A L'ARC.

Haute-Marne : 1ERE COMPAGNIE D'ARC ECLARON, 1ERE COMPAGNIE DE CHAUMONT, LA FLÈCHE BRAGARDE, SLO TIR A L'ARC.

Meurthe et Moselle : 1ERE CIE DE TIR A L'ARC DE NANCY, CIE TIR A L'ARC DE DOMBASLE, ARCHER CLUB HAUCOURT-MOULAINE, 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE LUNEVILLE, 1 CIE VANDOEUVRE, CLUB ARCHERS MUSSIPONTAINS, CIE ARC DE SEICHAMPS, CIE D'ARC DE CONFLANS EN JARNISY, 1ERE CIE D'ARC DU TOULOIS, LES ARCHERS DU SANON, 1ERE COMPAGNIE DES ARCHERS, COMPAGNIE DE NEUVES MAISONS, CLUD DES ARCHERS DE VARANGVILLE, O.F.P. SECTION TIR A L'ARC, LES FLÈCHES ROYALES, LES ARCHERS SANS LIMITE.

Meuse : LES FRANCS ARCHERS DU VERDUNOIS, LES ARCHERS COMMERCIENS, LES FLÈCHES BARISIENNES, ARC CLUB BOULIGNY.

Moselle : LES ARCHERS DE CREUTZWALD, PREMIERE COMPAGNIE D'ARC DE SARREBOURG, 1ERE CIE DE TIR A L'ARC, MONTIGNY LES METZ, LES ARCHERS DE MARLY-POURNOY LA CHÉTIVE, LES ARCHERS GORZIENS, SOCIÉTÉ DE TIR, 1ERE COMPAGNIE D'ARC HAYANGE, CIE ARC FOLSCHVILLER, LES ARCHERS DU ST QUENTIN ASC METZ, ARC SUR MOSELLE OLYMPIQUE, LES ATHABASCANS, ENTENTE SPROTIVE HAGONDANGE, L'ARC FAULQUINOIS, MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'AMANVILLERS.

Bas-Rhin : 1 CIE ARC STRASBOURG, ARCHERS DE HAGUENAU, CIE ARCHERS D'HERRLISHEIM, CIE D'ARCHERS DU PAYS DE HANAU, CIE ARCHERS DE WISSEMBOURG, LES ARCHERS DE LA HAUTE EHN, ASSOCIATION DE TIR A L'ARC ET LOISIRS, LES ARCHERS DE SELESTAT, COMPAGNONS D'ARC DE LINGOLSHEIM, FOYERS DE JEUNES DU ZORNTHAL.

Haut-Rhin : SOCIÉTÉ DE TIR A L'ARC MULHOUSE, COMPAGNONS DU HOHLANDSBOURG, MULHOUSE C.A.B., LES ARCHERS DE VOLGELSHEIM, ARCHERS DE ST GEORGES BRUNSTATT, ARC CLUB STE CX PLAINE, ARCHERS DU CERCLE RIXHEIM, LES ARCHERS DE LA ROSERAIE, LES ARCHERS DES 3 FRONTIÈRES

Vosges : 1ERE CIE D'ARCHERS D'EPINAL, 1^E CIE DES HTES VOSGES, VALLÉE DES LACS, 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, COMPAGNIE DES ARCHERS DE NEUFCHATEAU, LES ARCHERS MIRECURTIENS, LA FLÈCHE THERMALE.



Ordre du jour :

1. Contrôle des pouvoirs et quorum
2. Accueil du Président
3. Désignation des scrutateurs
4. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 17 février 2024
5. Rapport moral
6. Election des délégués de clubs
7. Rapports d'activités des commissions
8. Rapport financier et des réviseurs aux comptes. Vote de décharge du Trésorier – Nomination des nouveaux réviseurs aux comptes
9. Vote de la part régionale 2025-2026
10. Budget prévisionnel
11. Questions diverses
12. Prestation de serment des arbitres, remise des récompenses et distinctions

1. Contrôle des pouvoirs et quorum

Représentants présents : 92 structures sont présentes, représentant 4285 voix. Le quorum, fixé à 2590 voix est atteint, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

Le Président, Matthieu FRATH, procède à la vérification du pointage des structures inscrites à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand EST. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale débute à 10h20.

2. Accueil par le Président

Présidentes, présidents, archères, archers je vous salue.

Je vous remercie pour votre présence à cette nouvelle Assemblée Générale du CRTA Grand Est, et je souhaite la bienvenue aux nouveaux dirigeants de clubs mais aussi de Comités départementaux. Je salue leur souhait de s'investir davantage dans notre sport, dans la vie de club et je souhaite tisser de bonnes relations entre vous et le CRTA.

Etant la 1ère Assemblée Générale à assister pour certains ou à mener pour moi, je vous demanderai lors de votre 1ère intervention le cas échéant de juste donner vos nom et club pour que nous puissions davantage nous connaître.

Je vous prie d'excuser mais regrette l'absence de représentant de la FFTA, Mr Julien MEGRET, qui ce jour préside une réunion au siège de la Fédération Française de Tir à l'Arc. Cela est d'autant plus regrettable que le poste de Trésorier de la nouvelle équipe fédérale est occupé par une représentante du Grand Est, Mme Caroline IMBERT.

Je vous prie également d'excuser l'absence de représentant du Conseil régional et du CROS.

Néanmoins avant d'aller plus loin dans cette Assemblée Générale, j'aimerais vous inviter à vous lever si vous le pouvez pour observer une minute de silence pour l'ensemble des archers du Grand Est ou non qui nous ont quittés malheureusement ces derniers mois.

(après temps de silence) Je vous remercie pour ce moment observé.



3. Désignation des scrutateurs

Le Président s'adresse à l'assemblée présente pour demander deux volontaires scrutateurs pour le vote de l'élection des délégués régionaux qui représenteront le CRTA Grand Est lors de la prochaine Assemblée Générale de la FFTA en mars 2025 à Reims.

Fanny GACHY (Archers de Volgelsheim-68) et Sophie LADOUCETTE (1^{ère} Compagnie de Châlons en Champagne-51) se portent volontaires pour cette mission. Le vote se fera de façon électronique via BALOTILO.

4. Approbation du Procès Verbal de l'AG 2024

Le Président annonce le vote à main levée du PV de l'AG 2024. Le PV reçoit l'approbation à l'unanimité des votants et est donc approuvé.

5. Rapport moral

L'année 2024 qui s'est terminée fut riche par sa nature olympique, une belle expérience à vivre que furent les JO Paris 2024 et les Paralympiques Paris 2024. Des bénévoles ou scoreurs notamment issus du Grand Est sur des épreuves de tir à l'arc ont pu vivre au plus près cet événement.

2024 fut aussi synonyme de renouvellement d'instances dans les clubs, les CD mais aussi le Comité Régional. Je remercie Julien BLATECKY et les membres du Comité sortant pour le travail effectué, je remercie aussi l'ensemble des votants d'avoir accepté de confier à l'équipe que je mène ce mandat de 4 ans. Cette équipe réduite conformément aux nouveaux statuts est un beau mélange d'expérience, d'engagement, de motivations et de volonté de travailler pour le tir à l'arc régional.

Le sommet de notre sport fut bien entendu atteint en 2024 par la médaille olympique de Lisa BARBELIN. Formée chez nous à Dieuze où elle a connu la moitié de sa vie d'archère, elle rappelle l'importance du travail des entraîneurs dans nos clubs de toutes tailles pour former les archers et les lancer le cas échéant vers les plus hautes performances. Le CRTA se doit d'essayer de continuer d'être à leur côtés.

Depuis septembre 2024, nous accueillons une nouvelle conseillère technique régionale Madison SCHEPPERS motivée également en apportant son regard sur notre sport. Je lui souhaite à nouveau la bienvenue, et souhaite par avance un bel avenir à notre conseiller technique régional Robert BISCHOFF, qui va profiter dans les mois à venir d'une retraite méritée après les années passées au sein de notre Comité. Même si nous avons encore des semaines à travailler ensemble, à titre personnel je me permets de souligner que cela fut agréable de travailler avec lui au sein de la commission formation durant ces 3 dernières années. Merci Robert.

Concernant la partie sportive, la commission sportive avec à sa tête Jean Bernard DUVAL depuis courant 2024 a continué à animer les différents groupes régionaux (GRJ, Groupe Adulte et Avenir), a préparé un rapport détaillé de toutes les actions qui ont eu lieu cette année dont notamment une présence lors du passage de la flamme à Mulhouse.

Je remercie les différents clubs qui ont saisi l'opportunité des passages de la Flamme pour présenter notre sport sur différents stands et animation.

L'année 2024 a aussi été marquée par la proposition faite à des archers U15 de rejoindre des pôles de la FFTA. Certains des jeunes contactés font partie du GRJ, mettant ainsi en avant le travail de la région et des clubs du Grand Est.

Fin 2024, début 2025 3 archers du Grand Est ont tenté les sélections pour les championnats d'Europe. Malheureusement non retenus, ils ont montrés un beau visage du Grand Est.

La commission formation, dont les membres ont changé en fin d'année, a travaillé toute l'année 2024 pour que les formations se déroulent et aient le plus grand nombre de participants possible ; et c'est globalement mission accomplie sur l'année civile 2024. Même si quelques sessions ont dû être annulées faute de participations suffisantes (notamment l'automne dernier sur la formation para tir à l'arc), l'intérêt pour les formations est toujours aussi vif.



Après 2 éditions de la formation Para tir à l'arc, et sur les 13 régions métropolitaines que compte la FFTA, le Grand Est a formé 25 % des licenciés qui ont suivi cette formation. C'est un résultat dont notre région peut être fière.

Vous avez reçu les rapports des différentes commissions avec la convocation et nous y reviendrons un peu plus tard sous la forme de questions/réponses.

Pour cette année 2025 qui démarre, en plus de la poursuite d'actions engagées par l'ancienne équipe sur le plan sportif, des formations et de l'arbitrage, nous souhaitons continuer à amplifier le développement du tir à l'arc dans notre région. Par exemple en investissant dans nos salariés en maintenant les temps pleins, en élargissant le nombre des membres bénévoles de l'ETR, en étudiant la multiplication des sessions d'Encadrant Fédéral, mais aussi étudier le statut intérêt public pour permettre au CRTA de pouvoir de manière sécurisée proposer de faire des attestations fiscales aux arbitres ou bénévoles qui préfèrent déduire de leurs impôts que d'avoir des frais remboursés ou d'attirer des sponsors sur des événements. De plus il va être lancé la mise en place d'une commission régionale disciplinaire afin de pouvoir sereinement gérer les litiges qui pourraient se présenter dans notre Région.

Pour conclure la saison salle a connu son 1^{er} championnat régional Para tir l'arc en janvier dernier et l'expérience auboise pour le Régional Salle fut bonne et permet d'envisager d'y réorganiser un championnat le cas échéant. L'organisation globale a été appréciée tout comme l'affichage sur écrans et la présence d'un grand nombre de bénévoles. Le Comité Régional salue le Comité Aube et ses clubs pour l'organisation de son 1^{er} Régional Salle.

Bien que tout n'est pas été parfait, des échanges sur ces sujets ont eu lieu et vont permettre à la nouvelle équipe de travailler pour accroître encore plus la qualité de cet événement.

L'année prochaine nous vous donnons rendez-vous en Lorraine.

L'année 2024 s'est clôturée sous forme de bilan de l'équipe sortante, 2025 s'ouvre sous forme de projets pour l'équipe en place.

6. Elections des délégués des clubs

Un appel à candidatures a été lancé pour représenter les clubs lors de l'Assemblée Générale de la FFTA qui se déroulera le 23 mars 2025 à Reims. Le vote se déroulera via un lien internet adressé sur boîte mail, comme pour l'AG électorale de novembre dernier.

8 candidats pour 7 places se sont positionnés pour représenter les clubs de notre région ;
Gilles HÉRY déclare à l'Assemblée présente ne pas s'être inscrit sur la liste des candidatures.
4160 voix sont exprimées sur les 4285 présentes, et 191 voix portent sur un vote blanc.

NOM Prénom	Licence	Club	Département	Nombre de voix	Elu
CELLIER Lionel	0719043U	TOUL	54	3716	Elu
DELHAYE Pierrick	0969964J	SUIPPES	51	3799	Elu
DELZONGLE Nadège	0638904L	OBERNAI	67	3964	Elu
DUVAL Jean-Bernard	0762774C	SUIPPES	51	3527	Elu
FRATH Matthieu	0453141V	VENDEUVRE-SUR-BARSE	10	3735	Elu
HÉRY Gilles	0628855N	CLUB ARC DU CHAOURCOIS	40	220	
LARRATTE André	0603748Y	FISMES	51	3839	Elu
PACIEL Hervé	0885825D	MONTIGNY-LES-METZ	57	3712	Elu



7. Rapport d'activité des commissions

Les rapports des commissions ont été joints à la convocation pour l'Assemblée Générale néanmoins, les responsables de commissions peuvent prendre la parole pour répondre à des questions ou pour apporter des compléments d'informations.

- Questions à la commission formation :

- Concernant la formation d'Encadrant Fédéral, serait-il possible de l'organiser en mai ou en juin ?

Réponse : Fin 2024, lors des échanges entre la nouvelle commission formation et les différents conseillers techniques, il a été évoqué que, face au succès de cette formation, et conscients que son timing n'est pas adapté, il est effectivement en projet de la dupliquer au printemps afin que les nouveaux Encadrants soient prêts pour prendre en charge dès septembre les nouveaux licenciés des clubs. Cela n'empêchera pas pour autant que cette formation ait lieu aussi en septembre.

- Est-ce que le CRTA dispense la formation sport sur ordonnance ?

Réponse : Malheureusement, dans le Grand Est-ce n'est pas le cas, cependant, ce sujet a été évoqué par Madison SCHEPPERS. Cela fait partie des axes de réflexion et de travail du nouveau Comité et les clubs seront tenus informés de l'évolution et des changements dans les programmes de formation.

- Qu'en est-il de la formation « U11 » ?

Réponse : Cela fait partie des modules complémentaires de la formation Entraîneur et Encadrant fédéral. Pour rappel, il y a aussi les modules complémentaires « parcours » et « poulies ». Ces sujets doivent être réactualisés cette année, cela fait partie du développement. En termes d'organisation, ce sera à la commission formation qui travaille à se rapprocher des clubs, éventuellement en organisant département par département. On réfléchit aussi à l'accueil car certains clubs ont des archers très jeunes, 6-7 ans, et la façon d'enseigner doit avoir une approche différente.

- Informations de la commission arbitrage :

A compter du 1^{er} janvier 2028, sur les disciplines de parcours, plus aucun élément camouflage ne sera autorisé, y compris les arcs.

Concernant les arbitres, on fait partie des régions les plus jeunes en termes de moyenne d'âge. Nous sommes la plus grosse région de France en jeunes arbitres, et en jeunes arbitres pour devenir arbitres fédéraux. Concernant la féminisation, nous sommes aussi en tête de course.

Cette année, les examens d'arbitres ont été faits en ligne, cela s'est plutôt bien passé dans notre région.

Pour la formation arbitre, trois nouveaux formateurs nous rejoignent cette année, Céline TOURBIN, Jonathan PIERON et Isabelle OUGIER. Ils démarreront avec un nombre limité de candidats afin d'être dans des conditions optimales.

Au championnat de France Jeunes, Elise GUIBERT a été retenue, ce qui est une opportunité pour un jeune.

La fédération est régulièrement en recherche d'arbitres nationaux, continentaux et internationaux. L'an passé Tatiana MOYSES et moi-même avons passé l'écrit de cet examen et avons été retenues pour la pratique qui se fera l'été prochain. Nous sommes 4 aussi à s'être portés candidates pour la présélection à l'examen d'arbitre continental (Camille XILLEM-HOELLINGER, Lucie BALAZOT, Tatiana MOYSES et Nadège DELZONGLE). Lucie n'a pas pu se rendre à cet examen, Camille et Tatiana ont échoué au niveau de l'anglais mais ont déjà leur invitation pour participer l'an prochain aux tests de jeune arbitre international. Nadège est sélectionnée par la fédération pour aller faire le stage continental et félicite les trois jeunes femmes arbitres.

Sur la saison passée, il y a eu 247 dates et 560 offices d'arbitres

- Informations commission traditions :

Jacky SOUDANT reprend son bilan de commission, développant le tir Beursault. Il rappelle pour information les dates à venir pour la saison en cours.

Pas de question posée par l'assemblée présente.

Le Président Matthieu FRATH invite le public à se rendre dans les jeux d'arc, certains étant très beaux. Il rappelle aussi la possibilité de participer aux 24 heures Beursault de la Compagnie d'Éclaron. Jocelyne PETIT fait remarquer que cette année, la COMPAGNIE D'ARC DE FISMES sera support du Championnat de France Beursault.



- **Commission Labels :**

Gérard BRISSAUD, après avoir remercié les référents départementaux pour le travail accompli, procède à la remise des différents labels



- LA COMPAGNIE D'ARC DE REIMS (Animation/Para/Citoyen)
- LES ARCHERS DE LA SUIPPE (Compétition)
- LA FLÈCHE BRAGARDE (Animation/Para)
- 1ERE COMPAGNIE DE VANDOEUVRE (Mixité)
- LES ARCHERS SANS LIMITE HEILLECOURT (Para/Citoyen)
- LES ARCHERS DE LA HAUTE EHN D'OBERNAY (Animation/Mixité)
- LES ARCHERS TROYENS (Animation/Para/Citoyen)



- LES ARCHERS DES PRÉS DORÉS (Mixité)
- 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE (Compétition/Para)
- LE CLUB D'EPERNAY DE TIR A L'ARC (Compétition/Mixité)
- LES ARCHERS CHÂLONNAIS (Mixité/Para/Citoyen/Tir sur ordonnance)
- COMPAGNIE D'ARC DE DOMBASLE (Compétition/Mixité)
- LA FLÈCHE D'AFRIQUE LUDRÉENNE (Compétition)
- CLUB DES ARCHERS DE VARANGVILLE (Compétition/Animation/Citoyen)
- 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE SARREBOURG (Citoyen)
- 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE SARREGUEMINES (Compétition/Parcours)
- MULHOUSE C.A.B (Compétition/Animation/Citoyen)
- SOCIÉTÉ DE TIR A L'ARC DE MULHOUSE (Animation/Mixité/Para//Citoyen)
- COMPAGNIE DES ARCHERS DE NEUFCHATEAU (Compétition)

Commission sportive :

Jean-Bernard DUVAL informe l'assemblée que trois nouveaux clubs sont désormais ETAF-R :

- la STAM de MULHOUSE
- S.L.O. de BETTENCOURT LA FERREE
- 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE

Cela va permettre de créer des clubs -écoles, avec des entraîneurs pour former de nouveaux jeunes et les orienter vers la performance.

D'autre part, nous avons avec Jennifer FRANCOIS accompagnés des jeunes sur le Championnat de France à ST AVERTIN. Nous souhaitons savoir si vous aimeriez que nous renouvelions cette opération.

Concernant le nombre de médailles obtenues sur les différents championnats de France, nous avons la parité

Question : les GRJ concernent combien de jeunes ?

Réponse : il y a actuellement 30 jeunes. Il y aura un stage en avril au Lac du Der, dont le but est de détecter de nouveaux talents et d'étoffer le groupe car certains jeunes sont partis.



Question : Est-ce qu'il va y avoir un accompagnement pour les jeunes sur le championnat de France, tel un rassemblement car quelquefois les parents ne peuvent pas les accompagner sur les championnats de France ?

Réponse : On fait déjà un suivi pour les adultes avec Jennifer. Pour les championnats de France à Boé, Madison et Jennifer seront présentes pour régler les éventuels problèmes mais nous n'emmènerons personne.

Question : Je vous remercie pour votre présence sur le CF l'an passé, cela nous a été utile. Nous étions ETAF-R par l'an passé, le sommes-nous encore, et j'aimerais savoir aussi comment se fait le renouvellement de club ETAF-R ?

Réponse : Il y a actuellement 5 clubs ETAF-R (Archers du Sânon d'EINVILLE, EPERNAY, STAM MULHOUSE, SLO BETTANCOURT LA FERRÉE, 1ERE COMPAGNIE DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE). La liste sera publiée sur le site du Comité et les conditions pour être ETAF-R seront aussi publiées.

Remarque : Concernant le GRJ, j'ai conscience que les coûts sont élevés mais, les jeunes du GRJ étant sélectionnés pour les GRJ, il me semble que leur demander de payer un coût conséquent n'est pas logique. Je suis d'accord pour une participation, mais pas à un tel coût.

Réponse : Pour les actions que nous menons, nous passons aussi par des prestataires et cela a un coût. C'est aussi pour cela qu'avec Madison, nous souhaitons réorganiser les différents stages et autres, afin d'avoir de moindres coûts.

- **Commission Para tir à l'arc :**

Concernant les formations Para tir à l'arc, le Grand Est avait anticipé et à ce jour, 25% des archers de métropole ayant fait ce module viennent du Grand Est, soit 36 personnes. Bien que la fédération n'ait pas voulu reconnaître la formation dispensée en décembre 2022 par Vincent HYBOIS, nous considérons que les personnes qui ont suivi cette formation l'ont faite parce que le sujet les intéresse. Aussi, à ce jour, on peut affirmer que notre listing d'archers formés est de 48 personnes.

Nous avons organisé le premier championnat régional para tir à l'arc en salle en janvier dernier à FLAVIGNY. Je lance donc un appel aux volontaires pour les championnats à venir, en extérieur comme en salle.

Question : Peux-tu préciser quelle est la démarche pour se classer et où peut-on trouver des informations sur la classification ?

Réponse : Toutes les informations para tir à l'arc se trouvent sur le site de la FFTA mais si vous avez des archers en situation de handicap sportif (ce qui est différent d'une reconnaissance MDPH) vous pouvez tout simplement me contacter soit sur ma boîte mail du CRTA Grand Est jocelyne.petit@tiralarc-grand-est.fr, soit sur la boîte mail FFTA classification@ffta.fr.

- **Présentation des nouveaux élus au Comité Régional :**

Le Président présente les nouveaux élus du Comité :

- Hélène DELMOTTE, qui prend la parole et se présente : « Je suis médecin de médecine physique et rééducation, du club de BEZANNES. Si vous avez dans vos clubs des archers qui sont médecins, demandez-leur de se faire connaître, non pas pour les asséner de responsabilités ou autres, mais parce que je souhaite créer un réseau afin de mieux communiquer sur différents sujets comme les surclassements ou autres »

- Jean-Pierre HERVIEU-BERGERON, responsable de la commission formation, STAM MULHOUSE
- Lucie BALAZOT, commission formation, arbitre et adjointe de secteur, BETTANCOURT LE FERRÉE
- Camille WILLEM-HOELLINGER, commissions communication, commission sportive(jeunes), arbitre, VAGNEY
- Tatiana MOYSES : a fait partie temporairement de l'ancienne équipe et fait son retour. Arbitre, secrétaire adjointe, commission sportive (parcours), OBERNAY
- Guy STRAUMANN : absent ce jour. Commission communication, FOYER DE JEUNES DU ZORNTHAL



8. Rapport financier et des réviseurs aux comptes. Vote de décharge du Trésorier – Nomination des nouveaux réviseurs aux comptes

1.) Rapport financier

Patrick KIEFER détaille les comptes de résultat 2024

Question : à combien se montent les fonds propres ?

Réponse : il faut savoir que les rentrées d'argent, subvention et licences, se font à partir d'octobre, c'est-à-dire que de maintenant à octobre, il n'y aura aucune rentrée d'argent. Il y a à ce jour 130 000 € en banque, ce qui signifie que l'on couvre les dépenses de l'année mais pas davantage, alors qu'auparavant, il y avait plus d'argent. Toutefois, le budget prévisionnel reste supérieur à cette somme. Voilà pourquoi il va falloir soit supprimer certaines choses, soit augmenter certaines prestations (participation aux stages, aux formations, ou participation financière sur la part licence du CRTA) dont va vous parler le Président dans quelques instants.

Remarque : plusieurs intervenants font remarquer que la ligne participation arbitrage n'apparaît pas. Patrick répond qu'elle est incluse dans la participation aux stages. L'assistance demande que ce soit séparé car cela pourrait poser un problème en cas de demande de subvention formation. Patrick corrigera et fera dorénavant apparaître une ligne spécifique à la participation aux arbitrages.

Pour le budget 2025, nous attendons la date officielle du départ en retraite de Robert BISCHOFF avant de pouvoir concrètement calculer le budget. Il faut savoir que 4000 euros de subventions ont été rendues à l'ANS pour des actions qui n'avaient pas été menées. L'aide à l'emploi se termine en 2025. La part des participations aux stages est en augmentation car les tarifs vont être probablement revus à la hausse. Les stages ont un coût trop important et devront être revus tant en termes de tarifs qu'en terme de conception. Le budget prévisionnel est voté à main levée, il est accepté à l'unanimité.

Question : pourquoi l'aide aux clubs qui était de plus de 41000 € est passée en 2024 à 4000 € ?

Réponse : parce qu'en 2023, il y avait le plan de relance. A ce jour, l'aide aux clubs ne concerne que les CR, les DR et les créations de clubs.

Question : y-a-t-il une subvention d'exploitation ?

Réponse : il n'y en a plus à ce jour. Je compte sur l'aide de Madison pour trouver des subventions qui aideront le Comité.

Question : tu nous as parlé de charges salariales concernant Robert et Jennifer. Qu'en est-il pour Madison ?

Réponse : Madison est salariée de la DRAJES, et seuls ses frais rentrant dans les charges du Comité

2.) Rapport des réviseurs aux comptes par Mme Yvette CORNIAUX et Mr Victor DA FONSECA

Mr Victor DA FONSECA prend la parole :

« Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons procédé aux vérifications requises et nous pouvons certifier que les comptes établis conformément aux principes comptables généralement admis en la matière, sont réguliers et sincères, et donnent une image de la situation financière, ainsi que du résultat de l'association.

Nous recommandons donc à l'Assemblée Générale de les approuver, et donne ainsi quitus au trésorier.

Nous tenons également à remercier le trésorier pour son travail. »

Le Président, Matthieu FRATH, demande à l'assemblée de voter la décharge au Trésorier. Le vote s'effectue à main levée.

Pas d'opposition, pas d'abstention, le vote de décharge et quitus est approuvé à l'unanimité des membres présents.



3.) Nomination de nouveaux réviseurs aux comptes :

Mr Victor DA FONSECA (SOCIETE DE TIR A L'ARC MULHOUSE) se propose pour renouveler la mission. Mme Laurence SERVAIS (RETHEL SPORTIF TIR A L'ARC) se propose à son tour.

9. Vote de la part régionale des licences

Contrairement à ce qui a été fait ces 8 dernières années, nous souhaitons proposer une augmentation de 1 € de la part régionale sur toutes les licences hormis les licences découverte et les différentes conventions auxquelles nous sommes liés. Il y a à cela plusieurs raisons : la sécurisation des financements, le redéploiement d'une partie de l'ETR et son élargissement en intégrant les nouveaux bénévoles, la pérennisation des salariés avec notamment l'emploi à temps plein de Jennifer FRANÇOIS.

On procède au vote, à main levée. Pour rappel, chaque structure a un nombre de voix qui correspond au nombre de licenciés au 31 août 2024

LICENCES	Adultes sans pratique	Adultes pratique club	Adulte compétition	Jeune	U11	Découverte	Conventions
Part CRTA	18€(17+1)	22€ (21+1)	23€ (22+1)	15 (14+1)	15€ (14+1)	3€ (reste identique)	2€ (reste identique)

Prise de parole de Pierrick DELHAYE : je suis globalement pour l'augmentation de la part régionale sur les licences, cependant je ne suis pas en accord avec l'augmentation cette part sur la licence « adulte sans pratique ». Nous avons dans nos clubs des bénévoles qui viennent donner des coups de main, des bénévoles qui sont présents et je regrette une augmentation de la part des licences qui va pénaliser ces personnes.

	Nombre de clubs présents	Nombres de voix représentées
	92	4285
CONTRE	12	614
ABSTENTION	3	156
POUR	77	3515

L'augmentation de la part régionale de 1 € est adoptée par l'assemblée présente.

10. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel a été expliqué à la suite du rapport financier de l'année 2024. Voir paragraphe « 8. »

11. Questions diverses

Le Comité Directeur a répondu aux diverses questions tout au long de la journée. Une dernière question est posée
Question : nous organisons notre run archery, peut-on être support du championnat régional ?

Réponse du PCRA : vous êtes les seuls à vous positionner, donc ce n'est pas un problème. Il faut néanmoins l'inscrire sur le mandat et m'envoyer un mail récapitulatif afin que j'en informe la fédération.



12. Remises de récompenses et prestation de serment des arbitres

- Mise à l'honneur d'un archer : Prix du Comité Régional

Axel FAVIER, para archer des « Archers Sans Limite » est mis à l'honneur pour ses résultats sportifs : champion de France en para tir à l'arc en salle et en TAE en 2024, Meilleure Performance Française en salle dans sa catégorie en décembre 2024 (577 points), champion régional en para tir à l'arc salle 2025. Ces résultats sont obtenus après seulement 3 années de pratique. Le président remet à Axel un prix honorifique, le premier « Prix du Comité Régional ».

Cette récompense qui met en avant un archer ou un club, ici un para archer pour ses bons résultats, sera renouvelée dans les années à venir.

- Prestation de serments des arbitres :

Mme Séverine ADAM de la MJC Amanvillers (dépt 54) – Arbitre Fédéral Option Cibles

M Yves ARNOLD des Archers de Haguenau (dépt 67) – Arbitre Fédéral Option Cibles

Mme Isabelle BARBIER de la Flèche d'Afrique Ludréenne (dépt 54) – Arbitre Fédéral Option Campagne

Mme Cosette BUESSLER des Compagnons du Hohlandsbourg (dépt 68) – Arbitre Fédéral Option Cibles

M Sylvain DORMIEU de la 1^{ère} Compagnie des Hautes Vosges (dépt 88) – Arbitre Fédéral Option Campagne

M Jean Louis DUPONT de la 1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Nancy (dépt 54) – Arbitre Fédéral Option Cibles

Mme Lorraine HLASNY de la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Saint Dié des Vosges (dépt 88) – Arbitre Fédéral Option Cibles

M David KLINTZ des Archers Mussipontains (dépt 54) – Arbitre Fédéral Option Cibles

Ainsi que 2 Jeunes Arbitres :

Mme Marion BAILLOT du Club des Archers de Varangéville (dépt 54) – Jeune Arbitre Fédéral Option Cibles

M Maxence HERMAN des Compagnons du Hohlandsbourg (dépt 68) – Jeune Arbitre Fédéral Option Cibles

Nadège félicite ces 10 nouveaux arbitres, les remerciant pour leur patience, leur curiosité et le travail accompli. Elle fait remarquer que la parité est atteinte mais aussi que c'est la première promotion à avoir été formée aux Gestes Qui Sauvent, aujourd'hui obligatoire pour tous les nouveaux arbitres.

Nous avons aujourd'hui 122 arbitres sur le Grand Est. L'objectif est de 140.

L'assemblée se lève pour la prestation de serment qui est lue par les deux jeunes arbitres, Marion BAILLOT et Maxence HERMAN

- Remise des diplômes d'Entraîneur Fédéral

	Licence	Structure
Frédéric COURTE	0222191M	0654081-CIE TIR A L'ARC DE DOMBASLE
Stéphane DIDIERJEAN	0608169D	0654073-1ERE CIE DE TIR A L'ARC DE NANCY
Bernard KIEFFER	0934037H	0657108-LES ARCHERS DU ST QUENTIN ASC METZ
Julien KOCH	0870453V	0654073-1ERE CIE DE TIR A L'ARC DE NANCY
Pascal LESTANT	0045033Z	0610022-LES ARCHERS DE SAINT BERNARD
Sacha WEBER	0371659C	0657106-ENTENTE SPORTIVE HAGONDANGE
Nadège DELZONGLE	0938904L	0667147-LES ARCHERS DE LA HAUTE EHN
Xavier JOST	0592659V	0667147-LES ARCHERS DE LA HAUTE EHN
Régis LAURENT	0313167Z	0668215-LES ARCHERS DES TROIS FRONTIÈ
Louis LEICHTMAN	0743084A	0667143-COMPAGNONS D'ARC LINGOLSHEIM
Marion RAYMOND	0798797H	0668183-CAB MULHOUSE
Anthony SCHATZ	0760999Y	0667151-CIE ARCHERS D'HERRLISHEIM



- **Remise des récompenses Arrowhead FFTA** : récompenses pour des scores réalisés sur le Tir en Campagne.

	Licence	Structure	Couleur
Matthieu HANISCH	1010427H	0657140-1ERE CIE TIR A L'ARC SARREGUEMINES	BLANC
Kévin THUPNOT	0403734S	0657140-1ERE CIE TIR A L'ARC SARREGUEMINES	GRIS
David MAIGRAT	0828465F	0657140-1ERE CIE TIR A L'ARC SARREGUEMINES	GRIS
Alexandre GODEL	0774890X	0688208-COMPAGNIE DES ARCHERS DE NEUFCHATEAU	GRIS
Jean-François FLORSCH	0054966D	0657140-1ERE CIE TIR A L'ARC SARREGUEMINES	GRIS
Jean-François GAZAGNES	0004712X	0652058-1ERE COMPAGNIE DE CHAUMONT	GRIS
Alain DAVID	0014490A	0651030-CLUB EPERNAY DE TIR A L'ARC	GRIS
Maximilien MANGEOT	0309037K	0654077-1ERE COMPAGNIE D'ARC DE LUNEVILLE	NOIR
Audrey MACHINET	0749700S	0610019-ARCHERS DES PRÉS DORÉS	NOIR
Nicolas HABERKORN	0353931H	0667150-A.S.O.R. ERSTEIN	VERT
Philippe SCHMITT	0858842Z	0657110-1ERE COMPAGNIE D'ARC HAYANGE	VERT
Jean-François GAZAGNES	0004712X	0652058-1ERE COMPAGNIE DE CHAUMONT	VERT
Sophie GAZAGNES	0281560V	0652058-1ERE COMPAGNIE DE CHAUMONT	VERT
Alain DAVID	0014490A	0651030-CLUB EPERNAY DE TIR A L'ARC	VERT
Sébastien SCHILLE	0391664X	0657140-1ERE CIE TIR A L'ARC SARREGUEMINES	BLANC
Florent BILLON	0621979P	0654077-1ERE COMPAGNIE D'ARC DE LUNEVILLE	GRIS
Delphine ORCIÈRES	0999585F	0654078-LA FLÈCHE D'AFFRIQUE LUDRÉENNE	GRIS
Manuel ADNET	0014456N	0651038-CIE DES ARCHERS VERTTUSIENS	VERT
Eric MOUGEOT	0957436S	0654078-LA FLÈCHE D'AFFRIQUE LUDRÉENNE	VERT
Vanessa ORCIÈRES	0020691R	0654078-LA FLÈCHE D'AFFRIQUE LUDRÉENNE	VERT
Aurélié GILMER	0911150F	0608006-LES ARCHERS MOUZONNAIS	VERT

- **Remise des distinctions :**

Le Président, Matthieu FRATH, procède à la remise des distinctions FFTA pour les dirigeants, entraîneurs et bénévoles.
Nadège DELZONGLE, PCRA, procède à la remise des distinctions des arbitres.

NOM Prénom	Type	Échelon	Club
CAZENAVE CHRISTIAN	Arbitres	Échelon Bronze	0688203 - 1ERE CIE D'ARC DE ST-DIE-DES-VOSGES
GREGOIRE Patrick	Arbitres	Échelon Bronze	0651050 - LES ARCHERS DE LA SUIPPE
KONSTANTY Daniel	Arbitres	Échelon Bronze	0651051 - 1ERE CE D ARC DE CHALONS EN CHAMP
PHILIPPI JEAN LOUIS	Arbitres	Échelon Bronze	0668179 - COMPAGNONS DU HOHLANDSBOURG
HILAIRE Jean-Pierre	Arbitres	Échelon Argent	0654067 - LES FLECHES ROYALES
KLINTZ Alain	Arbitres	Échelon Argent	0654079 - 1ERE CIE D'ARC DU TOULOIS
ROMA Georges	Arbitres	Échelon Argent	0688203 - 1ERE CIE D'ARC DE ST-DIE-DES-VOSGES
DI LEO JOSEPH	Entraîneurs	Échelon Bronze	0657125 - LES ATHABASCANS
BACKES ARNAUD	Entraîneurs	Échelon Bronze	0667163 - CIE ARCHERS DE WISSEMBOURG
HUBER JEANPAUL	Autres	Médaille du bénévole	0657130 - ARS SUR MOSELLE OLYMPIQUE
IMBERT Axel	Autres	Médaille du bénévole	0654069 - CLUB DES ARCHERS DE VARANGEVILLE
LAMARTHEE Gerard	Autres	Médaille du bénévole	0651051 - 1ERE CIE D' ARC DE CHALONS EN CHAMP
MARCHAND SERGE	Dirigeants	Échelon Bronze	0610009 - LES ARCHERS TROYENS
AUGUSTYN LESLIE	Dirigeants	Échelon Bronze	0610009 - LES ARCHERS TROYENS



LEGER PASCAL	Dirigeants	Échelon Bronze	0651036 - LES ARCHERS CHALONNAIS
YOCHUM DENIS	Dirigeants	Échelon Bronze	0652062 - LA FLECHE BRAGARDE
ANTONI Frederic	Dirigeants	Échelon Bronze	0654069 - CLUB DES ARCHERS DE VARANGEVILLE
APPREDERISSE Chloé	Dirigeants	Échelon Bronze	0654077 - 1ÈRE COMPAGNIE D'ARC DE LUNÉVILLE
KIEFFER CELINE	Dirigeants	Échelon Bronze	0654079 - 1ERE CIE D'ARC DU TOULOUS
MASSON Jocelyne	Dirigeants	Échelon Bronze	0654081 - CIE TIR A L'ARC DE DOMBASLE
SCHMITT XAVIER	Dirigeants	Échelon Bronze	0654086 - LES ARCHERS DU SANON
DI BONA Armand	Dirigeants	Échelon Bronze	0657121 - MJC D'AMANVILLERS
GANTIER PAUL	Dirigeants	Échelon Bronze	0657125 - LES ATHABASCANS
URBANO Osvald	Dirigeants	Échelon Bronze	0657130 - ARS SUR MOSELLE OLYMPIQUE
ESSLINGER Yves	Dirigeants	Échelon Bronze	0667147 - LES ARCHERS DE LA HAUTE EHN
JAUTZY MARTIN	Dirigeants	Échelon Bronze	0667163 - CIE ARCHERS DE WISSEMBOURG
BELIN Virginie	Dirigeants	Échelon Bronze	0668179 - COMPAGNONS DU HOHLANDSBOURG
MASSON Raymond	Dirigeants	Echelon Argent	0654081 - CIE TIR A L'ARC DE DOMBASLE
DELZONGLE ETIENNE	Dirigeants	Echelon Argent	0667147 - LES ARCHERS DE LA HAUTE EHN
RINGEISEN Monique	Dirigeants	Echelon Argent	0667159 - LES ARCHERS DE SELESTAT
WEISS Claudine	Dirigeants	Echelon Argent	0667159 - LES ARCHERS DE SELESTAT
DORMONT Philippe	Dirigeants	Echelon Or	0652062 - LA FLECHE BRAGARDE
PATALAS Vincent	Dirigeants	Echelon Or	0668169 - ARCHERS ST GEORGES BRUNSTATT

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi 14 février 2026 à TOMBLAINE.

Tous les points de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale du CRTA Grand Est ayant été abordés, la séance est levée à 16h40 après les remerciements du Président.

Matthieu FRATH
Président

Jocelyne PETIT
Secrétaire Générale

Voir documents comptables annexés ci-dessous



Compte de résultat 2024

Charges	2024	2023	Produits	2024	2023
Achats	5 329,47 €	18 721,36 €	Licences	106 249,00 €	96 621,00 €
Carburants	2 680,97 €	2 306,62 €	Part régionale	106 249,00 €	96 621,00 €
Matériel sportif, vêtements et tenues	2 594,70 €	16 326,08 €	Subventions	37 535,00 €	56 480,00 €
Fournitures administratives et informatiques	- €	34,86 €	Subvention ANS	12 135,00 €	18 580,00 €
Autres achats divers	53,80 €	53,80 €	Subvention Région Grand Est	18 900,00 €	18 900,00 €
Charges externes	118 592,93 €	148 634,84 €	Subvention d'exploitation	6 500,00 €	19 000,00 €
Sous traitance et prestations	17 651,74 €	14 050,55 €	Aides	9 732,00 €	12 000,00 €
Locations	26 977,69 €	28 109,79 €	Aide à l'emploi FFTA	9 732,00 €	
Locations véhicules	12 527,30 €	9 356,59 €	Aide à l'emploi DRAJES		12 000,00 €
Assurances	690,84 €	673,89 €	Autres produits	20 480,16 €	12 220,50 €
Aides et récompenses	2 770,00 €	4 210,00 €	Participations aux stages	20 480,16 €	12 220,50 €
Aides aux clubs	4 092,39 €	41 706,01 €	Produits financiers	2 083,24 €	2 401,00 €
Déplacements, missions et réceptions	52 999,61 €	49 499,51 €	Intérêts livret bancaire	2 083,24 €	2 401,00 €
Frais postaux, téléphone et Internet	643,52 €	361,90 €	Utilisation des provisions	- €	35 000,00 €
Services bancaires	239,84 €	206,01 €			35 000,00 €
Cotisations annuelles	- €	460,59 €	Rémunération du personnel	74 327,06 €	58 508,00 €
Total des charges	198 249,46 €	225 864,20 €	Rémunérations	57 580,64 €	44 021,00 €
Bénéfice ou perte	-22 170,06 €	- 11 141,70 €	Charges sociales	16 746,42 €	14 487,00 €
Total général	176 079,40 €	214 722,50 €	Autres charges externes		
			Total des produits	176 079,40 €	214 722,50 €
			Total général	176 079,40 €	214 722,50 €



Budget prévisionnel 2025

Charges	
Achats	18 000,00 €
Carburants	3 000,00 €
Matériel sportif, vêtements et tenues	9 000,00 €
Fournitures administratives et informatiques	2 500,00 €
Récompenses championnats régionaux	3 000,00 €
Autres achats divers	500,00 €
Charges externes	89 500,00 €
Sous traitance et prestations	14 500,00 €
Locations, hébergements	25 000,00 €
Assurances	850,00 €
Aides et récompenses	5 000,00 €
Déplacements, missions et réceptions	40 000,00 €
Frais postaux, téléphone et internet	1 500,00 €
Services bancaires	250,00 €
Cotisations annuelles	400,00 €
Autres charges externes	2 000,00 €
Rémunération du personnel	78 000,00 €
Rémunérations	58 000,00 €
Charges sociales	20 000,00 €
Total des charges	185 500,00 €

Produits	
Produits d'exploitation	1 000,00 €
Prestations	1 000,00 €
Licences	100 000,00 €
Part régionale	100 000,00 €
Subventions	30 900,00 €
Subvention ANS	12 000,00 €
Subvention Région Grand Est	18 900,00 €
Aides	21 500,00 €
Aide à l'emploi FFTA	10 000,00 €
Aide à la création d'emplois (DRAJES)	
Convention annuelle FFTA	11 500,00 €
Autres produits	30 100,00 €
Participations aux stages	20 000,00 €
Inscriptions aux concours de la DR	1 500,00 €
Participations arbitrage	8 600,00 €
Produits financiers	2 000,00 €
Intérêts livret bancaire	2 000,00 €
Total des produits	185 500,00 €